



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 décembre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Novembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2001

**Remboursement des frais généraux Ville de Niort / Communauté
d'Agglomération de Niort - 2ème semestre 2001 - Convention entre
la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme
Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme
Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Jean-Louis EPPLIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2001

DELIBERATION D2014372001

Direction du Secretariat General

**Remboursement des frais généraux Ville de Niort / Communauté
d'Agglomération de Niort - 2ème semestre 2001 - Convention
entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de
Niort**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 octobre 2001 relative au remboursement par la Communauté d'Agglomération à la Ville de Niort des dépenses de frais généraux pour le premier semestre 2001,

Les frais généraux du second semestre 2002 supportés par la Ville de Niort qui assure le fonctionnement des services généraux de la Communauté d'Agglomération dans les domaines ci-après doivent donner lieu à remboursement par la Communauté d'Agglomération.

- Reprographie :	284 337 francs (25 848,82 €uros)
- Affranchissement (pour les mois de juillet et août*)	27 472 francs (2 497,45 €uros)

TOTAL : **311 809 francs (28 346,27 €uros)**

* Il convient de noter que la Communauté d'Agglomération de Niort s'est doter d'une machine à affranchir le courrier à compter du 1er septembre.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention à intervenir entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort,
- autoriser le Maire ou son adjointe à signer la convention,
- accepter le paiement par la Communauté d'Agglomération à la Ville de Niort des prestations correspondantes.

(Bernard BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)